DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE DU PORT

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance
Nombre de présents : 23
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n°2016-152

VALORISATION DES EAUX USEES TRAITEES EN SORTIE DE STATION D'EPURATION

EXPERTISE CIRAD

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 22 septembre 2016 et affichée le 22 septembre 2016.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 06 OCT 2016

LE MAIRE

COMMUNE DU PORT 97420 REUNION

Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le jeudi 29 septembre, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Dalila Mahé 2ème adjointe, M. Bernard Robert 3ème adjoint, Mme Jasmine Béton 4ème adjointe, Mme Annie Mourgaye 5ème adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6ème adjoint, Mme Cala M'Rhéhouri 7ème adjointe, Mme Annick Le Toullec 8ème adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9ème adjoint, M. Armand Mouniata 10ème adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Karine Mounien, Mme Karine Infante, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Paulette Lacpatia 1ère adjointe (par M. Olivier Hoarau), M. Sergio Erapa 11ème adjoint (par Mme Dalila Mahé 2ème adjointe), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), M. Jean-Hubert M'Simbona (par M. Jean-Bernard Gaillac), Mme Catherine Gossard (par Mme Annick Le Toullec 8ème adjointe), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Bibi-Fatima Anli), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Sabine Le Toullec (par M. Daniel Vassinot), Mme Mémouna Patel (par M. Henry Hippolyte), M. Patrick Jardinot (Mme Valérie Auber).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): M. Wilfrid Cerveaux, Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber, Mme Firose Gador, M. Patrice Payet.

.....
.....

Affaire n°2016-152

VALORISATION DES EAUX USEES TRAITEES EN SORTIE DE STATION D'EPURATION EXPERTISE CIRAD

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction ministérielle du 26 avril 2016 relative à l'instruction de dérogation pour l'irrigation avec des eaux usées traitées de sols présentant des teneurs supérieures aux seuils fixés par l'arrêté du 8 janvier 1998,

Vu le programme d'intervention 2016-2021 de l'Office de l'Eau, au titre de l'Objectif 4 « Lutter contre les pollutions » et notamment la fiche action 4.8 « Recherche de procédés innovants pour le traitement des eaux usées et résidus connexes »,

Vu l'avis favorable des commissions « Aménagement – travaux – environnement » et « Économie – Tourisme – Économie sociale et solidaire » en date du 21 septembre 2016,

Vu le rapport présenté en séance du 29 septembre 2016 relatif à l'approbation du plan de financement pour la valorisation des eaux usées traitées en sortie de station d'épuration par l'expertise CIRAD,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le plan prévisionnel de financement de la mission de prestations intellectuelles :

	Montant	Part
Subvention Office de l'Eau	8 964€	15%
Autofinancement Ville	50 796€	85%
Total	59 760€	100%

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE

COMMUNE DU PORT 97420 REUNION

Olivier HOARAU

VALORISATION DES EAUX USEES TRAITEES EN SORTIE DE STATION D'EPURATION - EXPERTISE CIRAD
APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le présent rapport a pour objet l'approbation du plan de financement de la mission d'expertise du CIRAD relative au projet de valorisation des eaux usées traitées en sortie de station d'épuration.

Dans le cadre de l'instruction réglementaire du dossier de demande d'autorisation, un complément d'étude a été demandé par les services de l'Etat (DEAL) sur la mobilité et la phytodisponibilité du plomb dans les espaces verts publics de la commune du Port.

Par voie de convention en date du 7 septembre 2016, la Ville a missionné le CIRAD pour la réalisation de cette expertise, décomposée en 2 phases :

- Phase 1 : Mise en œuvre des méthodes d'extraction du guide ADEME de 2005,
- Phase 2 : Mise en œuvre du Test RHIZOTEST sur les cultures habituelles des espaces verts de la Commune.

Cette mission est éligible à un financement de l'Office de l'Eau à hauteur de 15% au titre de l'objectif 4 « Lutter contre les pollutions », fiche action 4.8 « Recherche de procédés innovants pour le traitement des eaux usées et résidus connexes ».

Le plan prévisionnel de financement de cette opération est donc le suivant :

	Montant	Part
Subvention Office de l'Eau	8 964€	15%
Ville du Port	50 796€	85%
Total	59 760€	100%

Le plan de financement définitif sera réajusté à l'issue de l'instruction de la demande de financement.
Les crédits budgétaires sont prévus en investissement au budget annexe du service de valorisation des eaux traitées en sortie de station d'épuration.
Par ailleurs, d'autres financeurs pourront être sollicités par la Ville.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'étude et d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

Affaire suivie par la Direction Technique – Service Eau et Assainissement